

Pour diffusion immédiate
Le 3 février 2016

La préinscription à la maternelle dans les écoles de Whitehorse débutera sous peu

WHITEHORSE — C'est à 9 h, le lundi 8 février, que commencera la préinscription des enfants à la maternelle pour les écoles de Whitehorse et des environs.

« L'entrée à la maternelle est un moment très spécial tant pour les parents que pour les enfants », a déclaré le ministre de l'Éducation, M. Doug Graham. « Les jeunes élèves peuvent tous se réjouir de commencer leur vie scolaire dans des milieux d'apprentissage amusants et adaptés à leurs besoins. »

Les enfants nés en 2011, qui auront donc cinq ans au 31 décembre, sont admissibles à la maternelle pour l'année scolaire 2016-2017, laquelle commencera le 29 août.

Tous les parents devraient préinscrire leurs enfants, particulièrement ceux qui souhaitent tirer parti des programmes optionnels comme l'immersion française ou l'enseignement catholique. La date limite d'inscription dans une classe de maternelle en immersion française est le 15 février.

« Nous sommes heureux de constater que l'aménagement de la nouvelle classe d'immersion française précoce à l'École élémentaire Selkirk a connu un réel succès, et c'est pourquoi nous continuerons d'offrir cette option l'an prochain », a ajouté M. Graham.

Cette année, en ce qui a trait à l'immersion française précoce, l'École élémentaire Selkirk sera l'hôte de la séance d'information annuelle à l'intention des parents. Celle-ci se tiendra le mercredi 3 février, à 19 h.

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant (s'il est admissible) à la maternelle francophone de l'École Émilie-Tremblay et ceux qui inscrivent leur enfant dans une école à l'extérieur de Whitehorse doivent se présenter au secrétariat de l'école en question ou téléphoner pour procéder à l'inscription.

Les parents d'enfants d'âge préscolaire qui demeurent à Whitehorse, Pelly Crossing ou Watson Lake sont invités à amener leurs enfants participer au programme Learning Together, une activité gratuite et libre destinée aux enfants de moins de cinq ans et à leurs parents ou parents-substituts. Animé par des éducatrices et éducateurs yukonnais qualifiés, le programme aide les enfants à se préparer au déroulement habituel des activités scolaires. Les parents ou parents-substituts apprennent aussi à favoriser l'apprentissage des enfants à la maison.

Pour en savoir plus : Inscription à la maternelle

-30-

Renseignements :

Dan Macdonald
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
dan.macdonald@gov.yk.ca

Michele Royle
Communications
Éducation
867-393-7105
michele.royle@gov.yk.ca

Communiqué numéro 16-037

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.